



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **24 juin 2013**

Délibération n° 2013-3997

commission principale : finances, institutions et ressources

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Compte de gestion 2012

service : Délégation générale aux ressources - Direction des finances - Service de la prévision budgétaire

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Darne

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 14 juin 2013

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 26 juin 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Guillemot, MM. Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mmes Dognin-Sauze, Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Laurent, M. Vesco, Mme Frih, MM. Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mme Chevallier, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Martinez, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mmes Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Terrot, Touraine, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mme Domenech Diana (pouvoir à M. Plazzi), MM. Buna (pouvoir à M. Charles), Charrier (pouvoir à Mme Besson), Crédoz (pouvoir à M. Darne J.), Mme Peytavin (pouvoir à M. Claisse), MM. Rivalta (pouvoir à M. Longueval), Albrand (pouvoir à Mme Ghemri), Mmes Bailly-Maitre (pouvoir à M. Jacquet), Chevassus-Masia (pouvoir à Mme Yéréman), M. Fleury (pouvoir à M. Bousson), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Nissanian), MM. Lyonnet (pouvoir à M. Vergiat), Millet (pouvoir à M. Lévêque), Mme Rabatel (pouvoir à M. Kimelfeld), M. Thévenot (pouvoir à M. Petit), Mme Tifra (pouvoir à M. Martinez), MM. Touleron (pouvoir à M. Fournel), Turcas (pouvoir à M. Buffet).

Absents non excusés : M. Barge, Mmes Bab-Hamed, Palleja, M. Thivillier.

Conseil de communauté du 24 juin 2013**Délibération n° 2013-3997**

commission principale : finances, institutions et ressources

objet : **Compte de gestion 2012**

service : Délégation générale aux ressources - Direction des finances - Service de la prévision budgétaire

Le Conseil,

Vu le rapport du 5 juin 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Monsieur le trésorier de la Communauté urbaine a remis, à fins d'approbation par le Conseil de communauté, le compte de gestion de l'exercice 2012 pour les 5 budgets communautaires.

Le compte de gestion décrit, pour le budget principal et chacun des budgets annexes, la totalité des opérations entre l'ouverture et la clôture de l'exercice, y compris celles des classes 4 et 5 (comptes de tiers et comptes financiers).

L'identité des comptes peut être constatée pour tous les budgets après identification de 2 régularisations à effectuer en 2013 par l'ordonnateur soit :

- au budget principal, 52 208,82 € correspondant à une annulation partielle d'un mandat d'admission en non valeur, suite à des recouvrements perçus par le comptable en 2012,

- au budget annexe de l'assainissement, 9 219,14 € correspondant à une annulation de TVA sur une écriture d'avance.

Il y a lieu, tout d'abord, de rapprocher les écritures de l'ordonnateur et du comptable par budget.

Compte de gestion 2012 - rapprochement des écritures de l'ordonnateur et du comptable (en €)

Objet	Budget principal	Budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe	Budget annexe du restaurant communautaire	Budget annexe des eaux	Budget annexe de l'assainissement	Total
compte administratif 2012						
recettes	1 991 473 075,49	23 590 165,80	5 300 019,16	37 515 726,39	186 084 878,60	2 243 963 865,44
dépenses	1 698 142 068,13	23 590 165,80	5 235 298,76	33 875 861,02	169 001 655,07	1 929 845 048,78
résultat de l'exercice 2012	293 331 007,36	0,00	64 720,40	3 639 865,37	17 083 223,53	314 118 816,66
résultat antérieur reporté	37 812 562,29	0,00	0,00	715 401,52	4 282 195,62	42 810 159,43
résultat affecté à l'investissement	169 361 946,79	- 221 052,34	0,00	2 794 939,95	16 277 004,68	188 212 839,08

A - résultat ordonnateur	161 781 622,86	221 052,34	64 720,40	1 560 326,94	5 088 414,47	168 716 137,01
compte de gestion 2012						
encaissé à la clôture	177 019 519,05	0,00	150,00	0,00	1 348,44	177 021 017,49
reste à encaisser	91 504 763,20	1 282 304,42	587 271,41	2 605 469,80	32 730 137,22	128 709 946,05
reste à payer	57 324 397,96	1 061 252,08	522 701,01	567 546,86	24 135 607,05	83 611 504,96
en attente de régularisation de mandat 2012 sur l'exercice 2013	52 208,82				9 219,14	61 427,96
opérations d'ordre semi-budgétaires	49 366 052,61			477 596,00	3 498 245,00	53 341 893,61
B - résultat comptable	161 781 622,86	221 052,34	64 720,40	1 560 326,94	5 088 414,47	168 716 137,01

Les balances des opérations au cours de l'exercice 2012 s'équilibrent comme suit :

Compte de gestion 2012 - balances des opérations d'exercice (en €)

Objet	Balance d'entrée		Opérations de l'exercice		Balance de clôture	
	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	crédit
principal	6 542 411 860,83	6 542 411 860,83	8 889 103 279,61	8 889 103 279,61	8 278 775 592,63	8 278 775 592,63
annexe des eaux	676 180 054,01	676 180 054,01	128 307 964,52	128 307 964,52	705 756 229,81	705 756 229,81
annexe de l'assainissement	1 532 197 640,48	1 532 197 640,48	850 174 280,28	850 174 280,28	1 685 918 741,88	1 685 918 741,88
annexe des opérations d'urbanisme en régie directe	3 190 822,68	3 190 822,68	77 513 432,17	77 513 432,17	9 802 493,25	9 802 493,25

annexe du restau- rant commu- nautaire	1 833 778,42	1 833 778,42	29 516 593,42	29 516 593,42	7 245 882,13	7 245 882,13
---	--------------	--------------	---------------	---------------	--------------	--------------

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission finances, institutions et ressources ;

DELIBERE

1° - Donne acte de la présentation du compte de gestion 2012 à monsieur le trésorier de la Communauté urbaine de Lyon.

2° - Approuve le compte de gestion 2012 et les régularisations à effectuer par l'ordonnateur en 2013 pour 52 208,82 € au budget principal et 9 219,14 € au budget annexe de l'assainissement.

3° - Autorise monsieur le Président à signer l'ensemble des documents constituant le compte de gestion 2012, en vue de leur transmission au juge des comptes.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 26 juin 2013.